



# Renforcement du système commercial fondé sur les règles

# Préface

Le G20, le forum économique mondial le plus prestigieux. Les questions auxquelles les dirigeants du G20 sont confrontés et la manière dont ils les traitent peuvent avoir un impact disproportionné sur les petites économies ouvertes en Afrique, y compris l'économie de notre propre pays, le Maroc.

Ceci est particulièrement évident dans le domaine du commerce international et de l'investissement. Au Maroc, le secteur commercial représente 88% de son PIB, un taux supérieur à celui de tous les pays du G20. L'investissement étranger, en particulier celui lié aux chaînes de valeur mondiales, est d'une importance cruciale pour le Maroc. Grâce à cet investissement, le Maroc a produit en 2017 plus de 350.000 automobiles et véhicules utilitaires et est aujourd'hui le premier producteur de véhicules en Afrique. Le Maroc, comme le reste de l'Afrique, dépend essentiellement d'un système commercial mondial ouvert et prévisible et des lois édictées par l'Organisation mondiale du commerce, fondée à Marrakech en 1995.

C'est la raison pour laquelle le Policy Center for the New South soutient le travail mené sur le commerce par les groupes de réflexion qui élaborent le document de politique générale des dirigeants du G20, le T20. Il le fait d'une façon modeste en y consacrant le temps de l'un de nos principaux chercheurs et en publiant dans ce volume les sept notes d'orientation du groupe de travail T20 sur le commerce, l'investissement et la mondialisation. Dans le cadre de nos efforts visant à diffuser les idées contenues dans ces notes, nous avons traduit le résumé analytique en arabe et en français afin qu'elles puissent atteindre un plus large public en Afrique et dans le monde arabe.

Le travail acharné qui a permis la production de ce rapport a été remarquablement dirigé par l'Institut de recherches sur le commerce, l'économie et l'industrie (RIETI) et par un groupe d'experts internationaux extrêmement compétents dirigé par le Professeur Fukunari Kimura de l'Université Keio et ses coprésidents, dont notre chercheur principal Uri Dadush. Ces personnes et les principaux auteurs des notes d'orientation sont cités dans le texte principal. Je profite de l'occasion pour les féliciter tous pour le travail accompli et pour remercier le RIETI et la présidence japonaise du G20 pour l'occasion qui nous est donnée de publier ce bref rapport.

Karim El Aynaoui  
President, Policy Center for the New South

## Résumé analytique

Le système commercial mondial a connu un succès remarquable à bien des égards, mais il est actuellement soumis à d'énormes tensions. Les causes sont profondément enracinées et nécessitent une réponse stratégique. L'avenir du système dépend essentiellement de la revitalisation de l'OMC et des changements de politique dans les principaux pays commerçants. Des mesures importantes sont nécessaires pour soutenir le système commercial multilatéral et des actions urgentes doivent être prises pour éviter le risque de fragmentation du système. Les pires scénarios perturberont le commerce mondial et donneront lieu à un monde qui se scindera en grands blocs commerciaux (très probablement centrés autour de la Chine, l'Union européenne et les Etats-Unis) et où les relations commerciales reposent dans une large mesure sur un rapport de forces plutôt que sur des règles. Dans un tel monde, les petits acteurs, tels que les pays africains, surtout ceux dont les échanges commerciaux dépendent de préférences unilatérales et sont peu couverts par des accords bilatéraux ou régionaux, seront les plus désavantagés. Tous les pays auront à supporter des coûts considérables pour, en fin de compte, essayer de réinventer un système qui est déjà en place aujourd'hui dans le cadre de l'OMC.

Le dysfonctionnement de l'OMC en tant que forum de libéralisation du commerce et d'élaboration de règles liées au commerce contribue au sentiment de crise. Le G20 devrait relever ce défi de manière proactive et novatrice en redynamisant l'OMC en tant que forum de négociation. Les options politiques envisageables comprennent des accords multilatéraux avec une mise en œuvre à plusieurs vitesses axés sur des thèmes ou des secteurs spécifiques. Les accords plurilatéraux et les accords de masse critique, c'est-à-dire ceux qui impliquent un sous-ensemble de membres, devraient être autorisés, tout en restant ouverts à toutes les parties qui souhaitent y adhérer et en acceptant les obligations. Toutefois, la priorité devrait être accordée à des accords multilatéraux à plusieurs voies. Parmi les thèmes possibles de ces négociations, figurent le commerce électronique et la facilitation de l'investissement.

Un autre défi majeur auquel l'OMC est confrontée est l'incapacité à accepter de remplacer les membres de l'organe d'appel de l'OMC (AB) dont le mandat a expiré, en raison des critiques formulées par certains membres de l'OMC concernant les procédures et le fonctionnement de l'organe d'appel. Les critiques portent notamment sur les excès et la lenteur. Il existe plusieurs options pour répondre à ces critiques, notamment l'augmentation du nombre des membres de l'organe d'appel et l'adoption

de lignes directrices sur ce que l'organe peut couvrir dans ses décisions et dans quelles conditions il peut décider de ne pas se saisir d'un différend. Si l'organe d'appel cesse ses activités, les procédures de compensation peuvent inclure le recours à l'arbitrage et à des contre-mesures en vertu du droit international, bien qu'aucune de ces options ne soit susceptible de donner satisfaction.

Une autre question importante à laquelle l'OMC devrait s'attaquer concerne le commerce numérique, qui était pour ainsi dire inexistant lorsque l'organisation a été créée au milieu des années 90. L'économie numérique offre au G20 de nombreuses possibilités d'accélérer une croissance économique inclusive. Pour tirer parti de la technologie numérique, il faut promouvoir la libre circulation des données, appuyée par une série de politiques visant d'autres objectifs de politique publique. Toutefois, les politiques relatives à la circulation des données et aux activités liées aux données sont encore sous-développées et fragmentées d'un pays à l'autre. Il existe une grande controverse autour des règles possibles pour le commerce numérique, mais il incombe au G20 de concevoir et de mettre en œuvre une série de politiques le plus rapidement possible. La théorie microéconomique classique peut fournir un point de départ très utile pour la formulation de telles politiques.

Les changements structurels de l'économie mondiale, y compris le commerce numérique, et la facilité avec laquelle l'information circule à l'échelle internationale, ont modifié notre façon de percevoir le lien entre le commerce et la croissance. L'essor de l'économie des services et la révolution numérique ont transformé le commerce international d'une manière qui n'est pas encore suffisamment reflétée dans le processus politique du G20. Les décideurs politiques du G20 doivent accorder une plus grande attention au commerce des services et à son rôle crucial dans la réalisation des objectifs du G20 en matière de croissance et d'inclusion.

Un autre changement structurel est dû à l'essor des chaînes de valeur mondiales (GVC), des réseaux d'entreprises engagées à divers stades du processus de production et de distribution par le biais du commerce international des biens et services, des investissements et des activités de recherche. Ces réseaux ne sont pas nouveaux, mais ils se sont énormément développés dans une grande partie du monde dans les années 1990 et au début des années 2000. Les chaînes de valeur mondiales génèrent des bénéfices aussi bien pour les pays avancés que pour les pays en développement grâce à des gains d'efficacité, des prix plus bas, la diversification, la diffusion des connaissances et la création d'emplois. Toutefois, l'expansion des chaînes de valeur mondiales s'est ralentie depuis la crise financière mondiale de 2007-2008 en raison des contraintes liées au capital humain (compétences) et aux infrastructures, ainsi que

des obstacles réglementaires et institutionnels. L'effet négatif des chaînes mondiales de valeur sur certaines entreprises manufacturières des pays avancés en raison de la concurrence des pays émergents a contribué à la montée des sentiments et des politiques protectionnistes.

Le G20 peut faciliter l'expansion des chaînes de valeur mondiales en acceptant d'apporter une attention accrue au développement du capital humain et des infrastructures, en encourageant le jumelage des entreprises, en éliminant les obstacles réglementaires et institutionnels, en mettant à niveau les secteurs manufacturiers des pays avancés et en rejetant les mesures protectionnistes.

Les investissements directs internationaux sont un facteur crucial pour le succès des chaînes de valeur mondiales. La communauté internationale appuie de plus en plus la création d'un cadre international pour faciliter ces investissements et leur contribution à un développement durable. Le G20 devrait adopter des principes directeurs sur la facilitation des investissements pour le développement durable. Ces principes serviront à : orienter et promouvoir la facilitation des investissements, en particulier les IDE, intégrer cette facilitation tout au long du cycle de vie des investissements, engager de larges consultations avec les parties prenantes, partager les responsabilités entre investisseurs, pays hôtes et pays d'origine, encourager les activités de coopération, adopter une approche pangouvernementale pour faciliter les investissements, agir dans un cadre multilatéral et soutenir le renforcement des capacités dans un souci de flexibilité.

All Policy Briefs of T20 Japan 2019 were originally published here:  
<https://t20japan.org/task-forces/trade-investment-and-globalization/>

